



Avis important

Mesures pour la COVID-19

Pour donner suite à l'annonce du gouvernement pour la région de la Montérégie en **zone orange**, voici de nouvelles mesures et des rappels des règlements du club.

- La déclaration de santé doit être signée avant la première séance de la saison.
- Tous les patineurs doivent porter le masque en tout temps (sauf sur la glace).
- Le port des gants est obligatoire pour les patineurs.
- Chaque individu doit remplir le registre de présence à chaque séance : <https://doodle.com/poll/zndc9dwndyxrre2k> ou avec le lien sur le site du club.
- Si **un patineur ou un membre de sa famille** qui auront reçu un résultat positif ou qui sont considérés comme contact étroit d'un cas de COVID-19 doivent rester à la maison. Elles doivent informer un responsable du club de la situation.
- Un **accompagnateur par famille** pourra être présent dans le centre sportif pendant le cours de son enfant jusqu'à **25 personnes maximum** dans les estrades.
- L'accès aux bancs des joueurs est strictement réservé aux entraîneurs.
- Deux (2) vestiaires seront attribués par bloc horaire au besoin. Les patineurs doivent arriver 15 minutes avant le début de l'activité et ils ont 10 minutes pour quitter après l'activité.
- Maintenir une distance constante de deux (2) mètres entre les patineurs et entraîneurs autant sur la glace que dans le vestiaire, le corridor et le bord de la bande.

* S'il y a un changement de votre état de santé, vous devez faire l'auto-évaluation des symptômes de la COVID-19 et vous avez l'obligation d'aller compléter le questionnaire de déclaration COVID-19 : <https://fr.surveymonkey.com/r/KL2D8QJ> ou avec le lien sur le site du club. *

Soyez à l'affût, car il peut y avoir de nouvelles mesures selon les annonces du gouvernement.